

<http://www.cpalb.fr/presentation-du-contrat-de-lac>

Présentation du contrat de lac



Date de mise en ligne : mardi 16 juillet 2013

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

Un document intéressant trouvé sur le site du [CISALB](#)

Un Contrat de lac est un programme technique et financier. Institué par la circulaire du 5 février 1981, il est un outil d'intervention à l'échelle d'un bassin versant. Il définit et met en oeuvre un programme d'actions (études, travaux...). Les opérations inscrites dans ces contrats bénéficient d'un soutien financier spécifique du Conseil général de la Savoie, de l'Agence de l'eau, de l'Etat, de la Région Rhône-Alpes, de l'Europe à€!

A l'échelle du territoire du lac du Bourget,

Un premier contrat de lac a été réalisé entre 2003 et 2009. Il a traité de la dépollution de l'eau, de la restauration des milieux aquatiques, de la gestion des crues, de l'action pédagogique et du suivi environnemental des milieux. A terme, c'est un budget de 80 millions d'euros qui a été engagé sur le territoire.

L'étude bilan du 1er contrat est disponible en téléchargement.

[>](http://www.cpalb.fr/IMG/pdf/etude_bilan_contrat_lac_bourget_03_09.pdf "PDF - 18.9 Mo")



Présentation du contrat de lac Présentation du contrat de lac